NOTICE

SUR

M. GEOFFROY DE VILLENEUVE

(RENÉ-CLAUDE).



Imprimerie de Mme. Ve. DELAGUETTE,
rue St.-Merry, No. 22, à Paris.

NOTICE

SUR

M. GEOFFROY DE VILLENEUVE

(RENÉ-CLAUDE),

Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, et de la Légion-d'Honneur.

L'humanité vient de perdre un consolateur, la société un modèle, les arts et les sciences un ami éclairé. M. René-Claude GEOFFROY, né à Paris, le 24 mars 1767, issu d'une famille exclusivement livrée à la culture des sciences (1), en

(1) Son grand-père (Etienne-François), membre de l'Académie des Sciences, dont Fontenelle a publié l'éloge, est encore célèbre par son *Traité de matière médicale*; son grand-oncle (Claude-Joseph), aussi membre de l'Académie des Sciences, a été un chimiste distingué; son père,

reçut pour ainsi dire l'instinct avec la vie : son père, savant entomologiste et médecin distingué, donna à son fils une éducation libérale; il sut, par les moyens que sa fortune le mettait en état d'employer, réunir les avantages de surveillance de l'éducation particulière à l'instruction solide que l'on ne reçoit jamais que dans des établissemens publics.

Dans les premières années de ses études, le jeune Geoffroy ne se fit point remarquer; mais dans les deux dernières il remporta un grand nombre de prix.

Son père, pour le récompenser de ses succès scholastiques, suivant les goûts que le jeune homme avait déjà montrés, lui donna quelques échantillons d'histoire naturelle qui devinrent bientôt pour lui le fondement de collections dont il étendit le goût à plusieurs parties de la science; il montrait dès cette époque une grande activité et un extrême désir de s'instruire. Le père du jeune Geoffroy le voyant doué de ces heureuses dispositions, saisit l'occasion de les faire valoir, et le confia à un de ses amis qui passait au Sénégal; il partit donc avec M. B..... commandant

---

docteur-régent de l'ancienne faculté, a laissé un traité fort estimé sur les *Insectes des environs de Paris*, un poème latin sur *l'Hygiène*, et un *Traité de médecine pratique*.

du fort de Gorée et de l'Ile-Saint-Louis du Sénégal, en qualité de cadet, grade militaire qui, avant la révolution de 1789, était le début réservé aux jeunes gens que leur position sociale devait rendre officiers après une instruction prise aux corps. M. B..... avait promis à la famille du jeune Geoffroy de le faire promptement avancer, mais rencontrant des difficultés qu'il n'avait pas prévues, et ne voulant point convenir qu'il avait trop présumé de son crédit, il chercha à trouver des torts au jeune homme qu'il s'était chargé de protéger.

M. le chevalier de Boufflers, gouverneur général des possessions françaises à la côte d'Afrique, si connu par les grâces de son esprit, remarqua les injustices dont le jeune homme était la victime, et découvrit bientôt de combien de qualités précieuses était doué celui que l'on accusait si injustement, et se l'attacha comme aide-de-camp. C'est à la société habituelle d'un homme aussi aimable que le jeune Geoffroy dut sans doute une partie de ce qu'il valut. Malgré les fonctions dont il était chargé, qu'il remplit toujours avec zèle et intelligence, et l'entraînement d'une conversation dont il savait si bien apprécier le charme, il trouva encore dans les objets qui l'entouraient un nouveau véhicule à ses goûts pour l'histoire naturelle.

M. Geoffroy était alors à peine âgé de dix-neuf ans ; il resta peu à la colonie, et revint en France avec M. de Boufflers pour repartir bientôt avec lui.

C'est dans le courant de ce second voyage qui ne fut guère que de dix-huit mois, que M. Geoffroy, trouvant le moyen de multiplier le temps pour le bien employer, eut l'occasion de rassembler des matériaux dont il se servit pour composer plus tard un petit ouvrage sous le titre *de l'Afrique* ou *Histoire, mœurs, usages et coutumes des Africains* (4 vol. in-18), et qu'il ne signa que des lettres initiales de ses noms.

C'est aussi pendant ce second voyage qu'il s'occupa avec le plus de succès de ses études de prédilection et qu'il rapporta de nombreux échantillons d'histoire naturelle, dont il fit jouir les personnes qui, comme lui, s'occupaient des sciences ; il donna aussi beaucoup au cabinet du Jardin du Roi, mais comme il a toujours donné avec la générosité de son ame, seulement pour que d'autres possédassent et nullement pour les avantages qu'il pouvait en retirer, il négligea de faire constater ses dons, et si la trace s'en est conservée pour quelques-uns, ce fut à son insu. Il comptait faire un troisième voyage, mais il en fut empêché par la révolution de 89, qui éclata à l'instant où il allait réaliser son projet.

Son activité se reporta bientôt d'un autre côté : il passa à Saint-Domingue dans le but de devenir colon ; mais la révolution que l'on trouvait partout sous ses pas y éclata à l'instant de son arrivée. Il avait été militaire en Afrique, il le devint par nécessité en Amérique ; heureusement il n'était pas encore propriétaire et quitta bientôt la colonie pour revenir en France. A cette époque tous les jeunes gens étaient obligés de porter les armes : il s'engagea donc en qualité d'adjoint aux états-majors, et fit partie de l'armée des Pyrénées, lors de la première guerre d'Espagne, où il eut pour compagnons d'armes Augereau, Lannes, Bessière et tant d'autres qui se sont depuis frayé une si belle carrière.

M. Geoffroy se distingua comme militaire, refusa le grade de général qu'on lui offrit, et obtint une mention honorable au *Moniteur*, qui répondait, pour cette époque, à ce qu'a été depuis l'obtention de la croix de la légion-d'honneur.

Il fut brave sur le champ de bataille, comme il lui était réservé de l'être dans la carrière qu'il a parcourue depuis.

Son caractère était extrêmement fort, quoiqu'avec une apparence de légèreté. A cette époque où il était si dangereux que l'on vous crût appartenir à la classe de la société, dite noble,

qui était celle de sa famille, à cause de charges qu'elle avait exercées, il ne dit jamais rien de ce qu'il avait fait ni rien de ce qu'il avait appris, et prit autant de soin à cacher les connaissances qu'il avait acquises, que d'autres prennent de peine à montrer celles qu'ils n'ont pas.

M. Geoffroy resta à l'armée jusqu'au licenciement du corps dont il faisait partie. A cette époque, la révolution, en perdant ce qu'elle avait de cruel, laissait à chacun la libre disposition de soi-même; M. Geoffroy eut alors le désir, en se rapprochant de sa famille, de se livrer à la profession qui lui avait été dévolue par la nature et par ses goûts.

Il trouva son père habitant une propriété près de Soissons, dans laquelle il s'était retiré, et qui composait presque uniquement sa fortune, débris de celle qu'il avait possédée.

Ayant laissé sa famille dans un grand état d'aisance, il la retrouva non-seulement dans une position restreinte, mais l'argent qui venait de reparaître jetait sur elle un embarras momentané qui nécessita de sa part un séjour près d'elle, pour chercher par son intelligence à tirer le meilleur parti possible de ressources qu'un autre que lui n'aurait pas même aperçues.

Il réussit et profita de ce temps pour apprendre tout ce qu'il pouvait acquérir, tant par la

société d'un médecin aussi éclairé que l'était son père, que par la lecture des excellens ouvrages qu'il trouva dans sa bibliothèque ; il s'instruisit en étudiant les traités des anatomistes les plus estimés, et surtout les planches de Cowper et d'Albinus.

Sa facilité à apprendre était telle, qu'au commencement de son cours de dissection qu'il fit sous M. Duméril, il n'eut qu'à reconnaître ce qu'il savait devoir trouver dans la nature.

Nous avons vu M. Geoffroy avec le courage d'un militaire, ici c'est d'un autre dont il fait l'emploi.

Après avoir eu de bonne heure toutes les jouissances de l'homme aisé, il s'impose des privations tellement grandes qu'il trouve le moyen de défrayer toutes ses dépenses personnelles et celles que nécessitait l'étude de la médecine, avec une modique pension de 1200 fr., que la position de son père ne lui permettait pas d'augmenter.

Il se retira de la société aisée qui avait toujours été la sienne, et qu'il ne lui convenait pas de cultiver à cette époque de privations et de travail : il sentait qu'ayant commencé fort tard ses études, il était important pour lui d'en atteindre le but avec le moins d'emploi de temps possible.

Il se mit bientôt en état de subir ses examens dans lesquels il sut toujours soutenir dignement

le nom de ses ancêtres. Sa thèse de réception au doctorat (7 août 1802) a pour titre : *Exutoires dans les maladies des poumons*. Il la défendit d'une manière fort distinguée. Avec une instruction prise avec autant de facilité et d'étendue, il ne pouvait manquer, étant surtout aidé par la réputation que son père avait laissée à Paris, de réussir dans la pratique, chose en général si difficile; il eut d'ailleurs l'appui d'un de ses parens, M. Andry, auquel M. Geoffroy père avait lui-même été fort utile, et qui s'acquitta de la dette qu'il avait contractée envers le père en protégeant le fils.

Avec un tel secours et les connaissances profondes et variées que possédait M. Geoffroy, il ne pouvait être douteux pour personne de le voir promptement devenir un des médecins les plus employés de la capitale.

M. Thouret, qui était alors doyen de la faculté et président de la Société de médecine, le chargea de diverses missions d'inspection lors des épidémies qui se déclarèrent parmi les prisonniers de guerre, à Autun, en février 1805, et à Troyes, en 1807. Il fut sous les ordres de M. Desgenettes. M. Geoffroy les remplit avec tant de zèle et de succès qu'il fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu. Il avait donc eu la seule récompense à laquelle il prétendait et dont il sen-

tait toute l'importance pour la pratique de la médecine, qui devait lui procurer tant de jouissances, lorsqu'en 1810 on lui proposa d'aller inspecter les hôpitaux qu'on établissait à Limoges et à Bayonne pour les prisonniers espagnols. Il fut accompagné de M. Nysten.

M. Geoffroy aurait cru manquer à la reconnaissance en refusant, et quoique cette mission ne pût lui offrir que fatigues et dangers, il l'entreprit avec zèle et s'en acquitta d'une manière honorable. L'occasion d'être utile à l'humanité fut sa récompense.

Il était constamment brave, quel que fût le genre de bravoure que les circonstances vinssent réclamer; il eut encore l'occasion de le prouver en 1814, époque où le typhus se manifesta avec tant de violence dans un grand nombre d'hôpitaux de Paris et particulièrement à l'hospice de la Pitié, dont il était chargé: il y rendit des soins tellement empressés, qu'il obtint pour récompense la décoration de la légion-d'honneur. M. Geoffroy ne pouvait manquer de devenir excellent praticien, car on n'apprend véritablement à l'être qu'au lit des malades. Il écrivit peu; le travail du cabinet et la pratique de la médecine ne sont pas compatibles, surtout pour le petit nombre de médecins qui, avant de répondre à l'appel qui leur est fait, ne s'informent

pas de quel rang de la société il part. Il a cependant écrit dans l'*Encyclopédie*, et fut l'un des collaborateurs du *Dictionnaire des Sciences médicales*, où il fit l'article *Choléra-Morbus*, et prouva que cette maladie devait être rangée dans les phlegmasies des membranes muqueuses ; cet article précéda de plusieurs années l'époque où la doctrine du docteur Broussais fut connue, ainsi qu'il l'a constaté lui-même dans ses cours.

M. Geoffroy, qui ne concevait jamais rien que de généreux, eût regardé comme indigne de lui de recevoir un traitement qui n'eût pas été l'échange d'un travail ; et aussitôt que ses arrangemens particuliers lui permirent de passer la belle saison à la campagne, il donna sa démission de médecin de l'Hôtel-Dieu, et fut le premier à présenter l'exemple d'une semblable conduite.

L'administration des hospices lui accorda en même temps que le titre de médecin honoraire des hôpitaux civils de Paris, une petite pharmacie qu'il distribua avec discernement aux malheureux habitant son village, qu'il avait pris sous sa protection, et dont il se regardait comme le père.

M. Geoffroy ne refusait ses conseils à aucun de ceux qui venaient les réclamer, souvent de fort loin ; il ne souffrit jamais que l'on s'en acquittât envers lui qu'en déposant son offrande

dans un tronc dont le maire du village était chargé de distribuer le contenu aux plus nécessiteux, et trouvait ainsi le moyen de faire à la fois deux bonnes actions.

M. Geoffroy avait toujours remarqué chez un jeune de ses confrères un talent réel; il eut assez de confiance en lui pour le charger de le remplacer quelquefois auprès de ses malades, et ce que l'on devrait rencontrer toujours, et ce que l'on rencontre si rarement, il le trouva désintéressé. Le jeune médecin était sans doute bien éloigné de croire combien devait lui être profitable une semblable conduite. M. Geoffroy, quittant la pratique de la médecine, chercha à faire passer dans l'ame de ses malades la conviction qu'il avait lui-même; il réussit à lui transmettre la plus grande partie de sa nombreuse clientelle, et le seul moyen d'échange entre eux fut la reconnaissance que l'un des deux ressentit.

Nous n'avons encore eu à faire connaître M. Geoffroy que sous le rapport de la science; mais combien n'était-il pas plus remarquable encore par ses qualités personnelles pour le petit nombre d'amis placés près de lui? pour apprendre à être vertueux, il aurait suffi de le regarder, car l'expression qui se peignait sur sa physionomie mobile était toujours celle d'un sentiment honorable.

Il fut toujours heureux dans tout ce qui l'en-

toura ; et comment ne l'eût-il pas été ? il imprimait le bonheur à tout ce qui l'approchait.

Bon père et bon époux, il fut marié deux fois, et eut de sa première union un fils unique qui d'abord avait eu l'intention de se livrer à la profession de ses pères, et fit paraître en 1822 une traduction du Traité d'Hippocrate : *De l'air, des eaux et des lieux*. Depuis cette époque, il préféra jouir à acquérir, et en même temps qu'il porte paisiblement un nom honorablement connu, il sait encore embellir sa vie de l'aisance dont ses aïeux l'ont fait jouir, et peut-être ses enfans feront-ils revivre les gages qu'il a donnés lui-même, et les titres que ses aïeux lui ont légués.

M. Geoffroy n'eut point d'enfans de son second mariage, mais il a laissé à sa veuve un gage plus tendre pour elle, c'est le souvenir d'un bonheur que son ame était faite pour apprécier si vivement.

M. Geoffroy est mort à sa terre de Noroy, département de l'Aisne, le 26 juillet dernier, à l'âge de soixante-quatre ans ; il a succombé à une maladie de langueur, entouré d'un fils et d'une femme qui le chérissaient tendrement et qui regardaient comme une faveur les soins qu'ils étaient appelés à lui rendre, et que tant d'autres n'eussent considéré que comme des devoirs.

Il conserva ses facultés intellectuelles dans

toute leur plénitude jusqu'à son dernier instant, et la veille de sa mort il s'occupait de donner aux habitans du village une somme d'argent à cause de l'anniversaire auquel on touchait.

Il a montré à toutes les époques de sa vie un caractère tellement heureux et une ame tellement forte, que ceux qui l'ont observé à ses derniers momens ne savent s'ils doivent attribuer à l'un ou à l'autre le calme dont il a joui en quittant la vie.

FIN.